

ROCHOL Annette

65 rue Saint Didier

75116 PARIS

AVENANT

Au contrat de travail émis par CETRADEL S.A. le : 07 octobre 2009
sont rajoutées les heures suivantes : 17,50 heures

- |



Cet avenant représente une durée totale de 24.36 heures dont 72% d'heures
de face-à-face pédagogique.

Toutes les autres conditions restent inchangées.

Fait à Paris, le 27/10/2009

Signature du Salarié

Signature de l'Employeur



CETRADEL SA
26 rue Vi
Tél. : 01.42.08
URSSAF
SIRET 652 0
PARIS
49

Siège social :